

Écrit par Dr Tidiane

Dimanche, 23 Janvier 2022 22:45

L'an deux mil vingt et un, le jeudi 30 décembre, s'est tenue dans la salle de 100 places du Mémorial Modibo KEÏTA et en ligne sur zoom, l'Assemblée Générale ordinaire de l'Ordre des Médecins du Mali au titre de l'année 2021.

Statutairement les fonctions de contrôle de gestion de l'Assemblée Générale sont précisées par l'article 4 du Décret

n°2017-0721-P-RM_21_aout_2017_fixant_Organisation_modalités_fonctionnement de l'Ordre des Médecins du Mali, surtout à l'avant dernier tiré qui charge l'AG d'examiner, approuver ou modifier les comptes et les rapports de gestion.

Télécharger le document en cliquant [ici](#)